

Principes et pratiques d'évaluation de l'IB – Guide de l'évaluation destiné aux examinateurs

Introduction et présentation

Le présent document constitue un guide succinct du cycle d'évaluation à l'usage des examinateurs de l'IB. Les examinateurs jouent un rôle essentiel dans le processus d'évaluation. Le présent guide vise à vous expliquer de quelle manière vos contributions s'intègrent dans l'ensemble du cycle d'évaluation. Des informations plus détaillées sur l'évaluation de l'IB sont disponibles sur le site Web de l'IB.

Les évaluations sommatives doivent offrir aux candidats des résultats *significatifs*, *justes* et *fiables* :

- **significatifs**, en ce que les évaluations doivent mesurer ce qui est censé l'être, tel qu'établi dans le guide pédagogique ;
- **justes**, en ce que les évaluations ne doivent pas favoriser des groupes de candidats en particulier ;
- **fiables**, en ce que les résultats des candidats ne doivent pas varier en fonction de la personne qui a noté leurs évaluations ou du moment où la correction a été effectuée.

Le cycle d'évaluation est un processus continu dans lequel chaque étape dépend de la précédente et influence la suivante.

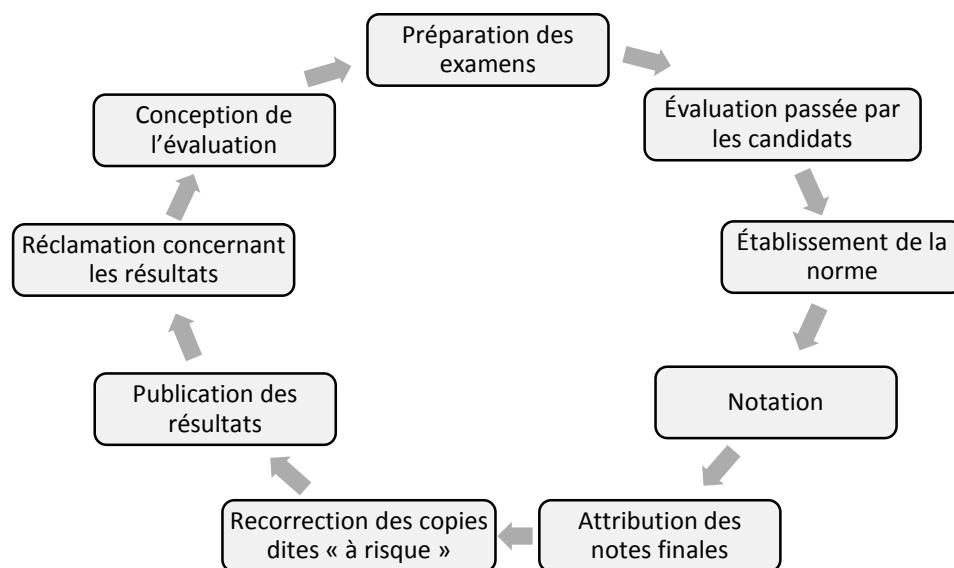


Figure 1. Le cycle d'évaluation

Rédaction et préparation des examens : qui rédige les évaluations ?

Le processus de création des examens commence de 18 mois à 2 ans environ avant la session d'examens. Les examinateurs superviseurs sont chargés de préparer un ou plusieurs examens qui seront intégrés dans l'ensemble des examens requis pour une matière donnée. Vos commentaires sur les examens et barèmes de notation constituent une contribution essentielle à l'amélioration continue. Si, par exemple, lors de la session d'examens précédente, l'équipe des examinateurs superviseurs a reçu des commentaires indiquant que certains types de questions étaient trop difficiles pour les candidats ou difficiles à noter de manière fiable,

ces informations seront utilisées pour concevoir des examens de meilleure qualité pour les sessions ultérieures.

Formation destinée aux examinateurs : en profitez-vous au maximum ?

Dans la vaste majorité des matières, une formation est proposée aux examinateurs. Celle-ci vous aidera à vous familiariser avec l'évaluation que vous devrez corriger et à comprendre ce qui est attendu de vous en termes de notation. Par ailleurs, elle vous permettra d'être mieux préparé pour les étapes d'entraînement et de validation de la session d'examens.

Notation : comprenez-vous la norme de l'examinateur principal ?

L'examinateur principal décide quelle réponse est la « bonne » et de quelle manière les points doivent être attribués. Tous les autres examinateurs doivent, dans leur travail de notation, se conformer à la norme fixée par l'examinateur principal.

Les résultats sont d'une importance primordiale pour les candidats. Il est essentiel que, quel que soit l'examinateur qui corrige leur travail, les candidats obtiennent le même résultat que si leur travail avait été corrigé par l'examinateur principal. C'est pourquoi l'IB met tout en œuvre pour assurer la fiabilité et la justesse de la notation des travaux des candidats. À l'heure actuelle, deux méthodes différentes sont employées pour garantir le respect de la même norme de notation par tous les examinateurs d'une composante donnée : les copies de contrôle et la révision de notation. La majorité des composantes évaluées en externe sont aujourd'hui corrigées sur ordinateur et la méthode des copies de contrôle est employée pour garantir le respect de la même norme par tous les examinateurs. L'autre méthode employée, la révision de notation, sera détaillée plus loin.

Dans la méthode des copies de contrôle, tous les examinateurs sont tenus d'apprendre la norme de notation fixée par l'examinateur principal. Cela passe par le barème de notation ou les remarques sur la notation, la formation et l'entraînement.

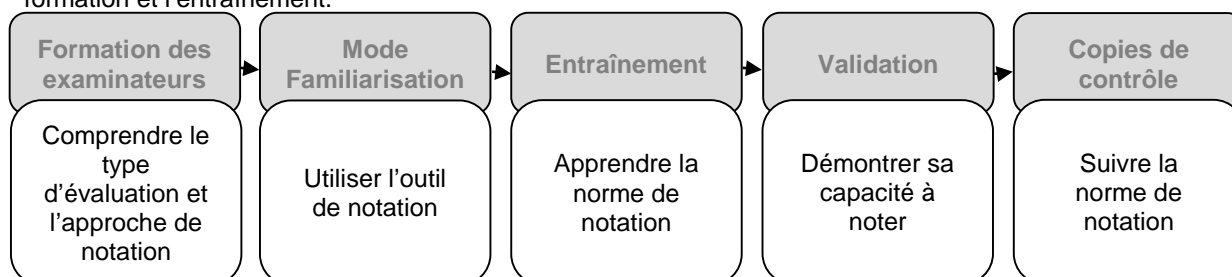


Figure 2. La méthode des copies de contrôle

Après la tenue de l'évaluation et la réception d'un certain nombre de réponses de candidats, l'examinateur principal tient une réunion de normalisation avec les autres examinateurs superviseurs. Les examinateurs superviseurs s'accordent sur les notes à attribuer à un certain nombre de copies d'examen qui seront utilisées pour créer le modèle de qualité. Ces copies, que l'on nomme « copies comportant les notes définitives », sont réparties entre copies d'entraînement, copies de validation et copies de contrôle. Lorsque vous corrigez une copie comportant les notes définitives, vos notes seront comparées aux notes convenues afin de mesurer le degré d'adéquation de votre notation. Cela donne une indication de la fiabilité des résultats que vous attribuez aux candidats.

La réunion de normalisation permet également d'examiner de véritables travaux de candidats et d'offrir des éclaircissements aux examinateurs (par exemple, en fournissant des exemples supplémentaires de réponses acceptables dans l'attribution des notes).

Avant que vous ne commenciez à corriger les copies d'entraînement, il est important de lire soigneusement les barèmes de notation ou les remarques supplémentaires qui vous auront été envoyés. Cette étape d'entraînement est l'occasion pour vous d'acquérir une compréhension de la norme de notation requise pour la session. Au cours de votre travail de correction des copies d'entraînement, vous pouvez comparer vos

notes aux notes définitives et lire les commentaires ou annotations rédigés sur les copies par l'examinateur principal. Vous pouvez également contacter votre chef d'équipe pour lui poser toutes les questions que vous êtes susceptible d'avoir.

Ce que le modèle de qualité signifie pour vous

Quand vous aurez fini de corriger les copies d'entraînement, vous devez avoir la certitude de comprendre le barème de notation, les critères ou les remarques sur la notation et la manière dont ces éléments doivent être appliqués pour la session d'examens en cours. Vous devez comprendre clairement comment et pourquoi les notes définitives ont été attribuées aux copies d'entraînement. À ce stade, vous pouvez commencer le processus de validation.

La première étape de validation est l'occasion pour vous de montrer que vous êtes capable de respecter la norme de notation requise. C'est pourquoi votre chef d'équipe ne pourra pas vous aider. Les notes totales et les points que vous attribuez à chaque élément de question sont tous deux comparés aux notes définitives. Pour passer à la notation en conditions réelles, vous devez noter tous les travaux dans une marge de tolérance prédéterminée. Une marge de tolérance est utilisée parce que l'on reconnaît que des différences légitimes peuvent exister entre des notes attribuées au même travail par des examinateurs différents. Il est essentiel de limiter autant que possible ces différences pour que l'influence sur les résultats des candidats soit minimale. Si, pour une ou plusieurs copies, vos notes se situent en dehors de la marge de tolérance, vous recevrez un retour d'information d'un chef d'équipe pour vous aider à comprendre ce que vous auriez dû faire.

Lorsque le chef d'équipe est assuré que vous comprenez comment les notes auraient dû être attribuées, il vous donnera accès à la deuxième série de copies de validation. Vous pouvez commencer la notation en conditions réelles si toutes les notes que vous avez attribuées à ces copies se situent dans la marge de tolérance. Si vous réussissez la validation, vous aurez démontré que vous êtes capable d'appliquer correctement le barème de notation et de noter en respectant la norme de l'examinateur principal, ce qui signifie que les résultats des candidats seront justes. C'est pourquoi l'on juge que vous êtes prêt à passer à la notation en conditions réelles. Toutefois, vous devez étudier les différences entre vos notes et les notes définitives de manière à parfaire votre notation et à améliorer la fiabilité des résultats des candidats.

Afin de vérifier que vous continuez à appliquer correctement le barème de notation et que vous respectez la norme de notation requise, vous recevrez des copies de contrôle à intervalles réguliers sur la durée de votre travail de notation en conditions réelles. Si, à une copie de contrôle, la note que vous attribuez se situe dans la marge de tolérance, vous pouvez visionner les notes définitives et les commentaires afin d'identifier les différences entre votre travail et les notes définitives. Cela vous aide à parfaire votre notation de manière à noter vos copies au plus proche des notes de l'examinateur principal, garantissant ainsi la fiabilité des résultats des candidats. Si, à une copie de contrôle, la note que vous attribuez se situe en dehors de la marge de tolérance, vous devez, avant de pouvoir poursuivre votre travail de notation, visionner les notes définitives et les annotations afin de comprendre en quoi votre notation n'était pas acceptable. Si vous continuez à noter des copies de contrôle en dehors de la marge de tolérance, vous serez suspendu de la notation. Il s'agit d'empêcher que les candidats ne reçoivent des notes qui ne soient pas correctes ou fiables.

Notation par groupes d'éléments de question : qu'est-ce que cela signifie ?

Pour un certain nombre de composantes, l'examen est divisé en sections plus petites à des fins de notation. Chaque section s'appelle un groupe d'éléments de question. Ce découpage de l'examen signifie que vous n'avez à utiliser qu'une partie restreinte du barème de notation, ce qui réduit la charge cognitive. Certains groupes d'éléments de question pourront vous paraître plus faciles ou plaisants à corriger. Le découpage de l'examen peut également se faire en fonction des options ou des thèmes, ce qui vous permet de corriger les options ou les thèmes avec lesquels vous vous sentez plus à l'aise.

Dans la mesure où la notation par groupes d'éléments de question se fait sur ordinateur, le modèle de qualité employé est la méthode des copies de contrôle. Vous devrez passer les étapes d'entraînement et de validation pour chaque groupe d'éléments de question que vous souhaitez corriger. Au cours de la notation en conditions réelles, vos progrès font l'objet d'un suivi par l'intermédiaire de copies de contrôle.

Révision de notation de l'évaluation interne

Certaines compétences, dont, par exemple, celles évaluées sur une assez longue période, conviennent davantage à une évaluation par l'enseignant qu'à une évaluation par un examinateur. Des composantes évaluées en interne sont révisées en externe par des examinateurs sur la base d'échantillons des travaux des candidats. On désigne souvent les examinateurs qui révisent l'évaluation interne par le titre « réviseurs de notation » pour souligner le fait qu'ils ne corrigent pas des travaux non encore évalués mais révisent des travaux déjà évalués. Les échantillons sont sélectionnés par IBIS et doivent être représentatifs de la gamme des notes au sein d'un même établissement.

Toutes les composantes évaluées en interne sont notées en appliquant les critères d'évaluation ou les bandes de notation. Dans la plupart des cas, l'enseignant a accès à bien plus d'informations sur le contexte et le processus du travail du candidat que l'examineur. De ce fait, votre travail de révision de notation consiste à juger du caractère approprié de la notation de l'enseignant et non à simplement recorriger le travail sans prendre en compte les notes attribuées par l'enseignant. Les notes de l'enseignant ne doivent être modifiées que si vous êtes certain qu'elles sont inappropriées.

Vos notes et celles attribuées par l'enseignant sont comparées au moyen d'une régression linéaire. Un ajustement approprié est appliqué à chaque établissement de manière à ce que les notes de l'enseignant correspondent aux vôtres. On appelle cet ajustement un facteur de révision de notation. Il vous faudra éventuellement envoyer un échantillonnage à votre chef d'équipe. Si c'est le cas, les notes seront comparées de la même manière afin de déterminer s'il est nécessaire d'appliquer un ajustement supplémentaire pour que vos notes correspondent à la norme de notation de votre chef d'équipe. Votre chef d'équipe enverra à son tour un échantillonnage de son travail à l'examineur principal. Le processus de révision de notation est tel que vous n'aurez pas connaissance des ajustements appliqués à votre notation au moment de rédiger vos commentaires sur l'évaluation interne destinés à l'établissement. Dès lors, vous devez éviter de rédiger des commentaires sur les différences entre vos notes et celles de l'enseignant.

Échantillonnage dynamique pour la révision de notation sur ordinateur

Un autre système de contrôle de la qualité est employé pour les travaux évalués en interne et corrigés en ligne. Ce modèle combine des caractéristiques de la révision de notation et de la notation de copies de contrôle. Au départ, vous réviserez les travaux de trois candidats de l'échantillonnage d'un établissement. Si les différences entre les notes de l'enseignant et les vôtres se situent dans la marge de tolérance prédéterminée, la notation de l'enseignant est jugée appropriée et aucun ajustement ne sera appliqué à ses notes. Si une ou plusieurs de ces différences se situent en dehors de la marge de tolérance, vous devrez réviser le reste de l'échantillonnage et un facteur de révision de notation approprié sera calculé et appliqué aux notes de l'enseignant.

Dans le modèle de l'échantillonnage dynamique, vous devez passer une étape de validation similaire au processus de validation des composantes évaluées en externe en ligne. Votre travail fera l'objet d'un suivi par l'intermédiaire de copies de contrôle et non par l'envoi d'un échantillonnage de votre notation à un examinateur superviseur. Dans la mesure où votre notation respecte la même norme que celle de l'examineur principal, aucun ajustement de révision de notation ne sera appliqué à votre notation. De cette manière, vous pouvez rédiger des commentaires sur l'évaluation interne détaillés et significatifs et notamment évoquer les différences entre vos notes et celles de l'enseignant.

Révision de notation de l'évaluation externe

Pour les quelques composantes évaluées en externe qui ne sont pas aujourd'hui corrigées en ligne, on emploie le modèle de qualité de la révision de notation. Le processus est similaire à celui de la révision de notation de l'évaluation interne décrit ci-avant.

Le processus de révision de notation repose sur la cohérence de votre notation sur l'ensemble de la période de notation. Dès lors, à la différence du modèle des copies de contrôle, vous ne recevrez aucun retour d'information sur votre notation jusqu'à ce que tout le travail de notation (dont le travail de notation faisant suite à une réclamation concernant les résultats) soit terminé. Si votre échantillon montre un manque de cohérence dans votre notation ou un manque de justesse dans l'application des critères ou des bandes de

notation, un ajustement de révision de notation ne peut pas être appliqué et votre travail sera recorrigé par un autre examinateur afin de garantir des résultats justes pour les candidats.

Attribution des notes finales : comment les seuils sont-ils fixés ?

À l'IB, la *notation* et l'*attribution des notes finales* correspondent à deux actions différentes.

Dans la notation, vous récompensez le travail produit par un candidat au regard d'un barème de notation ou d'un autre cadre similaire. Cela montre quel pourcentage de la tâche d'évaluation le candidat a réussi. La note en tant que telle n'a pas d'autre portée.

En attribuant une note finale, un jugement est effectué sur la qualité du travail au regard d'une norme définie. Ce jugement prend en compte la difficulté de la tâche et le nombre de points donnés. Les notes finales ont un sens et une pertinence particuliers et sont conçues de manière à pouvoir être comparées aux notes finales des autres matières.

En d'autres termes, les *notes* représentent la distance parcourue par un candidat, mais les *notes finales* prennent en compte le dénivelé de son parcours.

Au terme de la période de notation, une réunion de délibérations est tenue pour chaque matière. L'objet de cette réunion entre les examinateurs superviseurs et les responsables de matière est d'examiner chaque composante et de fixer les seuils d'attribution des notes finales. Avant la réunion, les examinateurs superviseurs et les responsables de matière ont accès, pour chaque composante, aux commentaires que les enseignants auront formulés dans les formulaires G2. Ces commentaires des enseignants constituent des informations contextuelles importantes pour la réunion. Vous contribuez également à ces informations en remplissant votre rapport de l'examinateur, dans lequel vous apportez des commentaires sur les résultats des candidats qui vous ont été attribués. Outre leur utilisation pour l'attribution des notes finales, les rapports des examinateurs contribuent également au rapport pédagogique final publié pour les établissements.

Les seuils d'attribution des notes finales des composantes évaluées en interne et des composantes qui ne sont pas évaluées au moyen d'un examen (travaux réalisés dans le cadre des cours) sont fixés au début du cours et, puisque la tâche reste la même, ne sont pas modifiés à chaque session d'examens. Les seuils d'attribution des notes finales de ces composantes sont plutôt examinés de manière à vérifier qu'ils sont encore appropriés. Toutefois, étant donné qu'un nouvel examen est créé pour chaque session, de nouveaux seuils d'attribution des notes finales sont fixés pour chaque composante à chaque session d'examens. Le jugement professionnel des examinateurs superviseurs et les informations statistiques sont tous deux employés pour fixer les seuils d'attribution. Si un changement significatif des résultats des candidats pour une composante ou une matière est identifié et peut être expliqué (si, par exemple, les examens de la session en cours sont visiblement plus difficiles que ceux de la session précédente), les seuils d'attribution des notes finales seront modifiés en conséquence. Il incombe à l'équipe d'attribution des notes finales de veiller à ce que la même norme d'attribution des notes finales établie dans les sessions précédentes soit maintenue.

Recorrection de copies dites « à risque »

Après l'établissement des seuils d'attribution des notes finales, certaines vérifications supplémentaires de la notation sont effectuées de manière à garantir que les notes finales attribuées aux candidats sont justes et correctes. L'une de ces vérifications supplémentaires est la recorection de copies dites « à risque ». Il s'agit de copies de candidats dont la note finale dans la matière risque d'être plus basse que ce qu'elle devrait être. Certaines recorections de copies dites « à risque » se concentrent sur des candidats ayant obtenu une note finale de deux points ou plus en deçà de ce qui était prévu et requérant un ou deux points pondérés pour obtenir une note finale supérieure. D'autres recorections de copies dites « à risque » portent sur le travail des examinateurs dont la notation a été identifiée comme potentiellement incorrecte. Cette recorection est effectuée non pas pour déterminer s'il est possible de trouver des points supplémentaires mais pour vérifier que la note actuelle est appropriée et ainsi garantir des notes finales correctes pour les candidats.

Réclamation concernant les résultats : votre notation est-elle plus généreuse ?

Si les établissements ont le sentiment que les notes attribuées à leurs candidats sont incorrectes, ils peuvent soumettre une réclamation concernant les résultats.

Une réclamation concernant les résultats de catégorie 1 est une recorection des composantes d'une matière évaluées en externe pour un candidat. En principe, la recorection est effectuée par des examinateurs superviseurs. À l'instar de la recorection de copies dites « à risque », l'examinateur travaillant sur la recorection d'un travail de candidat dans le cadre d'une réclamation concernant les résultats ne cherche pas à attribuer des points supplémentaires mais vérifie que la notation précédente ne contient pas d'erreurs. Si aucune erreur n'a été identifiée, la note actuelle est appropriée. Si l'examinateur identifie des erreurs dans la notation précédente, il lui est demandé de corriger cette notation et de rédiger des commentaires justifiant le changement de notes ou détaillant l'erreur réalisée. L'IB consultera ce commentaire dans ses recherches sur la notation initiale qui a été jugée erronée par le réviseur effectuant la recorection.

Les établissements scolaires peuvent également demander le retour des travaux de candidats dans le cadre d'une réclamation concernant les résultats de catégorie 2. Bien que vous ne soyez pas tenu de rédiger des commentaires sur les copies pour les enseignants, il est important que les commentaires que vous rédigez soient appropriés et aient trait aux critères d'évaluation, aux bandes de notation ou au barème de notation.

Une réclamation concernant les résultats de catégorie 3 est une nouvelle révision de notation de l'échantillonnage évalué en interne d'un établissement. Cette réclamation est uniquement disponible pour les établissements dont les notes des enseignants ont été considérablement revues à la baisse. En principe, la nouvelle révision de notation est effectuée par des examinateurs superviseurs. Lors de la nouvelle révision de notation des travaux d'un établissement, il est important que l'examinateur utilise la même norme que celle utilisée pendant la session d'examens. Si un examinateur apporte des modifications aux notes attribuées par l'examinateur initial, il est utile de rédiger un commentaire sur l'écran de l'échantillon. L'IB consultera ce commentaire dans ses recherches sur la révision de notation initiale qui a été jugée inappropriée par le réviseur effectuant la nouvelle révision de notation.